

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 15 JUIN 2009

(Modalités de mise à disposition des documents préparatoires)

Paris, le 4 mai 2009 - Les actionnaires de la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte qui se tiendra le lundi 15 juin 2009 à 11 heures au Centre de Conférence Edouard VII, immeuble Edouard VII sis Square Edouard VII à PARIS (75009).

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au *Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires* des 1^{er} et 2 mai 2009 (Bulletin n° 52 – publication n° 0902467).

Cet avis contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ordinaires et extraordinaires ainsi que les modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis peut également être consulté sur le site internet de la société (www.fonciere-lyonnaise.com).

Conformément aux dispositions de l'article R.225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander, jusqu'au 5^{ème} jour inclusivement avant l'Assemblée, que lui soient communiqués les documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce. Cette demande devra être adressée soit au siège social de la Société (151 rue Saint Honoré – 75001 PARIS), soit aux succursales et agences en France de la Société Générale.

Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur détenu par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut également prendre connaissance de ces documents au siège social de la Société Foncière Lyonnaise (151 rue Saint Honoré – 75001 PARIS), pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

La SFL, avec un patrimoine exceptionnel de près de 3,7 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :
Euronext Paris Compartiment
A – Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

